

PAREMPUYRE

Collège près des vignes : le débat reste ouvert

RÉUNION PUBLIQUE Après l'annonce du groupe Fayat de convertir le vignoble Clément Pichon en bio, les associations ont exprimé divers points de vue, vendredi soir

Christine Morice
cmorice@sudouest.fr

Faute d'élus du Département et de la Ville, faute de représentants du château Clément-Pichon, seuls les associations et les habitants se sont exprimés, vendredi soir, lors de la réunion publique consacrée à la reconstruction du collège (lire nos précédentes éditions).

Les pesticides et la défense de la biodiversité étaient au menu de cette rencontre organisée par le Collectif des parents d'élèves Parempuyre, Ludon, Macau et par l'association de riverains Préservons notre paysage urbain.

Un espace vert à préserver

C'est d'ailleurs leur présidente, Sylvie Perez, qui a pris la parole en premier pour dire que la parcelle sur laquelle le collège pourrait être reconstruit doit rester un espace vert.

« Il s'agit d'une continuité naturelle à vocation écologique, inscrite dans le Schéma de cohérence territoriale. Il fait partie des grands projets Bordeaux-Métropole comme un site Nature et Loisir. Il regorge de biodiversité, d'espèces protégées, nous devons tous nous en préoccuper », a-t-elle répété.

Le fait que le groupe Fayat annonce son intention de convertir au bio les 25 hectares du vignoble Clément-Pichon, près duquel l'établissement doit être reconstruit, ne change rien pour ces riverains qui militent pour leur cadre de vie (lire ci-contre).

En revanche, du côté du collectif de parents Ludovic Coutant a salué cette annonce. Il est d'accord, à présent, pour que le collège soit reconstruit avenue du Château Pichon. Mais il a tenu à rappeler qu'en septembre dernier les représentants du vignoble lui avaient clairement déclaré qu'ils n'avaient pas l'intention de passer au bio. Le collectif reste donc vigilant, à l'instar des associations environnementales avec qui il suit le dossier.

« De l'esbroufe »

L'intervention de Valérie Murat (Alerte aux toxiques !) a d'ailleurs interpellé l'auditoire constitué d'une petite centaine de personnes, vendredi soir.

La jeune femme pense que l'annonce du groupe Fayat, « c'est de l'esbroufe pour calmer les esprits ». Si la démarche est engagée, elle promet de suivre pas à pas cette conversion vers le bio. Elle indique que son association, en lien



La réunion s'est tenue au club house du complexe Léo-Lagrango. © KYOS MAIRE-FRANÇOISE JAY

Une action en justice lancée

Le fait que le château Clément-Pichon annonce sa volonté de se convertir au bio ne veut pas dire que son propriétaire, le groupe Fayat, soutient la construction d'un collège en face de ses vignes.

Selon la mairie, la Ville de Parempuyre a reçu vendredi après-midi une assignation de la part des vignobles Clément-Fayat (1). Cette action en justice vise à faire annuler devant le tribunal de Bordeaux l'acte de cession du terrain sur lequel doit être bâti le nouveau collège, à la commune. En effet, selon Jean-Claude Fayat le vignoble l'avait donné à la Ville en 1991 à condition qu'il reste inconstructible. Ce qui n'est plus le cas depuis la modification du Plan local d'urbanisme (PLU) de 2016. C'est donc pour dénoncer le non respect d'un engagement « inscrit dans l'acte de donation » que le vignoble Clément-Fayat a pris cette initiative.

Selon la maire de Parempuyre, cette assignation s'accompagne d'une demande d'indemnisation très importante pour « préjudice d'image ». « En réalité la société des Vignobles Clément Fayat sait que sa requête n'a aucune chance d'aboutir, mais il cherche à faire pression sur la commune par tous les moyens pour que l'on abandonne le projet de construction du collège », écrit Béatrice de François sur Facebook. Elle ajoute que « la Ville dispose en la matière d'une protection juridique » et déclare par ailleurs « que le collège se fera ».

avec Alerte Pesticides Haute-Gironde, a fait analyser une bouteille de clément-pichon 2016, et que ces résultats serviront de « témoin ».

Les participants retiendront aussi les explications de Cyril Giraud (Génération futures) portant sur les effets des pesticides sur la santé, suivant plusieurs études. « Ceux qui vivent près des vignes ont cinq fois plus de risques d'être touchés par la maladie de Parkinson », a-t-il indiqué, évoquant également la maladie d'Alzheimer, les cancers, la baisse de la fertilité ou les malformations.

Le collège à Ludon ?

De leur côté, les habitants qui ont

parfois un peu de mal à suivre les différents épisodes du feuilleton se posent d'autres questions. Une mère de famille ludonnaise aimerait que l'établissement soit reconstruit sur sa commune. Ce qui ne plaît pas du tout aux Parempuyriens. « Pas question qu'il parte ailleurs », dit une représentante de la FCPE. Une enseignante du collège Portes-du-Médoc (qui parle en son nom propre) souhaite que l'intérêt des enfants reste une priorité. Elle a du mal à imaginer les 800 élèves dans des structures modulaires tout en reconnaissant que le collège actuel n'est plus adapté.

Le Département réfléchit

Un autre participant rappelle que



Sylvie Perez présidente de l'association Préservons notre paysage urbain

De son côté, l'association des riverains Préservons notre paysage urbain a dit sa volonté de saisir, à son tour, la justice dès que le permis de construire du collège sera déposé, si le projet concerne toujours la parcelle proche des vignes. Une parcelle qui, selon eux, doit rester un espace vert inconstructible.

(1) Les vignobles Clément-Fayat réunissent le château Clément-Pichon à Parempuyre, le château La Dominique à Saint-Emilion et le château Fayat à Pomerol.

la conversion au bio dure « trois ans ». Il pense que le vignoble qui prépare une action en justice n'a pas envie que le collège soit reconstruit en face de chez lui (lire ci-contre).

Au bout du compte, tout le monde attend la décision du Département qui étudie aussi la possibilité de reconstruire le collège sur son site actuel. Le choix d'installer les modules du collège provisoire, pendant les travaux, sur le terrain controversé fait partie des hypothèses envisagées, tout comme l'idée de créer de nouveaux équipements sportifs, dont une piste d'athlétisme, sur cette même parcelle, en face des vignes.

La réponse est attendue pour la fin du mois.

UN TOUR À BLANQUEFORT

Lycéens au cimetière

Judi soir dernier, les étudiants en classe de première du BTS Anabiotech (analyses biologiques et biotechnologies) du lycée agricole de Blanquefort étaient sur la scène du Mascaret pour jouer « La Mastication des morts », de Patrick Kerrann. Le texte présente une scène qui se déroule dans le cimetière de Moret-sur-Raguse. Les défunts s'animent pour raconter leurs vies et leurs états d'âme, leurs amours et leurs colères, et ne sont pas dépourvus d'humour. Leur devise pourrait être : « Ce n'est pas parce qu'on est mort qu'on n'a plus rien à dire ». C'est le résultat d'un atelier théâtre, animé par Cécile Delachérie, comédienne de la compagnie bordelaise AMGC (Atelier de mécanique générale contemporaine). Cet exercice a bénéficié du soutien de la DRAC et du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, ainsi que du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. FRANÇOISE JAY



COMMUNES EXPRESS

LEHAILLAN

Initiation informatique. La cyberbase de la bibliothèque propose une initiation informatique niveau B2I adultes sur la création et l'organisation de documents multimédia, mercredi, de 14 h 30 à 15 h 30. Sur inscription, dans la limite des places disponibles. Renseignements au 05 57 93 11 31 ou par courriel : service.bibliotheque@ville-lehailan.fr

PAREMPUYRE

Café rencontre. La municipalité de Parempuyre organise un café rencontre demain, à 14 h, au club house du complexe sportif Léo-Lagrango. Au menu : un quiz autour de l'histoire de l'Épiphanie et une dégustation de galette des rois, accompagnée d'un café ou d'un thé. Inscriptions au 07 76 01 79 50.

LEBOUSCAT

Café linguistique. Le prochain café linguistique, qui permet d'échanger dans différentes langues (anglais, allemand, grec, portugais etc.), aura lieu jeudi à 18 h 30 à La Source. Il est proposé par la Ville en partenariat avec la Maison de la vie écotoyenne et la Maison de l'Europe Bordeaux-Aquitaine. Entrée libre. **Jeune public.** À l'Ermitage-Compostelle, mercredi, à 10 h 30 et 15 h 30, un conte pour les petits de 6 mois à 5 ans avec La Colline aux montgolfières. Gratuit sur réservation au 05 57 22 24 50.

ST-MÉDARD-EN-JALLES

Quina. Les Amis du rugby organisent un quina au profit de l'école de rugby de Saint-Médard-en-Jalles Rugby Club (SMRC), vendredi, à 20 h à la salle Louise-Michel. Projection sur grand écran pour les malentendants.